



Declaration sur l'honneur vivre seul

Par **lea502**, le **06/08/2008** à **09:51**

Bonjour,

J'ai une petite question à posé, voila mon ami à acheté un appartement et il à bénéficié du crédit à taux zéro, mais pour cela il à du faire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il vivra seul dans cet appartement. Hors aujourd'hui, cela fait depuis mai qu'il est propriétaire, j'aimerais me déclarer avec lui.

Ma question est donc la suivante, je ne pense pas que cette déclaration vaut pour les 25 ans de son crédit, à partir de quand pourra t-on nous déclarer ensemble? Merci d'avance.